

Encore du changement pour l'aire d'accueil

CROUY L'Agglo et l'État seraient tombés d'accord sur un terrain pour l'aire d'accueil des gens du voyage.



L'État et l'Agglo se sont enfin mis d'accord sur deux terrains, l'un à Soissons, l'autre à Croüy. Photo d'illustration

LES FAITS

- La loi Besson du 5 juillet 2000 impose aux collectivités locales d'aménager des aires d'accueil des gens du voyage.
- Plus de quinze ans après, le problème, aujourd'hui de compétence communautaire, n'est toujours pas réglé à Soissons.
- Il a été décidé qu'il y aurait deux aires, de 20 places chacune. Un premier terrain a été choisi, chemin de Ponceau à Soissons.
- Deux terrains ont été envisagés à Croüy. Désormais un troisième...

LE TERRAIN, IL EST OÙ ?

Il s'agit de parcelles situées au lieu-dit Les-Épines sud, le long de la voie qui relie Croüy à Bucy-le-Long. Une surface de 8000 m² fera l'objet d'aménagements pour une aire d'accueil des gens du voyage d'une capacité de 20 places. L'élue de Soissons Isabelle Létrillart a demandé, lors du dernier conseil d'Agglo, si la commune de Bucy, dans une autre communauté de communes, avait été prévenue, compte tenu de sa proximité au terrain.

2 C'EST DÉJÀ LE TROISIÈME EMPLACEMENT PROPOSÉ

Deux autres terrains ont été envisagés pour accueillir cet équipement. Le premier, prévu tout près du square Saint-Laurent, avait provoqué l'indignation du conseil municipal, qui menaçait de démissionner. Le deuxième, situé près de la zone des Taillepieds, ne convenait pas non plus. Mais l'État l'avait imposé. Sauf que... « En octobre, nous avons reçu une lettre de la DDT (direction départementale du territoire, NDLR), expliquait Franck Delattre, élu en charge du dossier, lors du dernier conseil d'Agglo. On nous dit qu'il faut une révision du plan local d'urbanisme pour cette aire, alors que Croüy est contre ! Par ailleurs, le terrain étant pollué, la dépollution est à la charge de l'Agglo. »

3 CROUY PAS GÂTÉE

Pourtant, c'est bien l'État, par le biais du sous-préfet de Soissons, qui a choisi ce terrain. « Il était moins mauvais que le premier, mais mauvais quand même,

a souligné le maire de Croüy, Daniel Moitié. C'est pour cela que j'ai proposé ce troisième terrain, pas loin des écoles. »

« Je vais m'abstenir de voter cette délibération, tout en me disant que je voterais bien contre. »

Daniel Moitié, maire de Croüy
Daniel Moitié s'est tout de même abstenu, « tout en me disant que je voterais bien contre ». En effet, l'édile trouve que sa commune prend plus que sa part dans cette affaire, puisque les premières maisons de Croüy se trouvent à quelques encablures de l'autre terrain, de Soissons cette fois-ci, qui accueillera la seconde aire d'accueil, chemin de Ponceau.

4 CONCERTATION

Il y aura une concertation des habitants. Le projet sera présenté au siège de l'Agglo, à Cuffies, et un registre sera tenu à la disposition du public, afin de recueillir son opinion et ses observations. ■ ISABELLE BERNARD

Vivre à Grisolles réclame sa réunion

GRISOLLES L'association de riverains de l'écocentre continue à se plaindre des odeurs et à s'inquiéter.



Les habitants du hameau Le Charme ont vue sur le centre d'enfouissement et le capteur d'odeur mais peinent à obtenir les informations sur les quantités de gaz.

LES FAITS

• **En 2002, l'association Vivre à Grisolles a été créée** en réaction au projet de centre d'enfouissement à Grisolles. Françoise Prévost en était la principale instigatrice et elle l'a présidé. Elle a ensuite souhaité passer le relais. Aujourd'hui Eric Leurs en est le président.

• **Un courrier** doit être envoyé à Valor'Aisne afin d'obtenir des informations sur le risque lié aux problèmes d'étanchéité.

• **La réunion** attendue depuis plus d'un an devrait permettre de mieux lire les informations émanant des capteurs d'odeurs.

Moi je trouve que ça sent le week-end et peut-être même plus que la semaine !» Eric Leurs, le président de Vivre à Grisolles, ne baisse pas les bras face aux nuisances de l'écocentre La Tuilerie. Il a d'ailleurs posé beaucoup de questions lors de la Commission de suivi du site (CSS), relate-t-il. Une rencontre qui s'était fait attendre : « On nous avait dit qu'il y aurait deux commissions par an et là ça faisait plus d'un an et demi qu'il n'y en avait pas eu », fait remarquer la fondatrice de

l'association, Françoise Prévost. Habitante du hameau Le Charme, elle est aux premières loges pour voir l'évolution de l'activité du centre d'enfouissement et pour en sentir les odeurs. Elle sait pourquoi l'alvéole en cours de remplissage n'est recouverte que le week-end : c'est le seul moment où les ordures cessent d'arriver. Mais son entourage a déjà constaté que ce recouvrement n'était pas toujours fait.

Les données des capteurs sur le site internet, c'est incompréhensible, il y a des tableaux, c'est très technique

Françoise Prévost

Les odeurs restent un sujet de préoccupation pour ces riverains. Car elles sont émises par des gaz que ces habitants craignent car ils les pensent toxiques : « et il y a aussi des gaz toxiques sans odeur », souffle Françoise Prévost. Et ce n'est pas le capteur placé tout près de chez elle qui va la rassurer. Elle, comme tous ses voisins, a bien du mal à s'y retrouver, même en consultant le site internet de l'écocentre : « C'est incompréhensible, il y a des tableaux, c'est très technique », s'agace la fondatrice de

Vivre à Grisolles. Et elle veut des explications : « Il y a un an, on a demandé une réunion avec les élus, les riverains et les associations », car la sienne n'est pas la seule à regarder de près le fonctionnement du centre de d'enfouissement des déchets, elle confie aussi travailler en lien avec Vie et Paysage. Toujours pas de réunion.

Celle consacrée au suivi du site, si elle devait permettre de tout se dire, selon le sous-préfet, rapporte Eric Leurs, a permis au président de Vivre à Grisolles de poser toutes ses questions mais pas d'avoir toutes les informations. « Nous avons appris quelques jours plus tard, après le comité syndical auquel participaient des élus que des frais supplémentaires seraient nécessaires », déplore Eric Leurs et Françoise Prévost. Il s'agit des déchirements de membranes qui ont déjà ému les élus. Car qui dit membranes déchirées dit fuite de produit. Et pour Françoise Prévost, c'est préoccupant : « Nous nous sommes entourés d'experts », rappelle l'ancienne présidente qui sait, de la bouche d'un hydrogéologue, que l'arrivée de lixiviat frais sera source d'hydrogène sulfuré.

Et elle demande instamment à tous les riverains de signaler la moindre nuisance olfactive sur le site www.alertesnuisances.info. ■

LAURENCE PICANO

Les pompiers attendaient beaucoup du changement de présidence à la tête du Département

« après un dernier mandat désastreux du point de vue relationnel », assure Hervé Moncourtois, délégué syndical CGT. « Dans certaines instances comme le CHS-CT, le dialogue est constructif, dans d'autres instances paritaires comme le comité technique qui gère entre autres l'organisation, les moyens, le personnel, nous sommes totalement désavoués dans nos propositions », regrette celui qui, avec les autres délégués de la section CGT, a relayé l'appel à la grève nationale qui était lancé hier matin, mais avec des revendications bien locales. Pendant une heure, les pompiers ont cessé le travail. « Sur le centre de Laon, nous sommes à 90% de grévistes », assure Hervé Moncourtois. Bien moins d'après le président du Service départemental d'incendie et de secours (Sdis) Nicolas Fricoteaux qui se dit « surpris et déçu » des affirmations du syndicat. « Dans l'Aisne, sur 125 pompiers professionnels, 23 étaient grévistes dont douze maintenus en poste pour le service minimum. À Laon, sur les personnes qui étaient de garde, il y avait cinq grévistes. Les autres étaient solidaires. »

SUPPRESSIONS DE POSTES

Les manifestants annoncent des suppressions de postes de pom-

piers professionnels en 2016, qui continueront en 2017.

Hervé Moncourtois :

En 2016, 23 postes de pompiers professionnels ont été supprimés par le biais de départs à la retraite non remplacés. De même pour cinq postes d'agents administratifs. D'autres suppressions de postes sont annoncées, ça ne peut pas continuer. Dans le même ordre d'idées, on peut évoquer la diminution des effectifs mobilisés lors des interventions, notamment pour les incendies. Actuellement quand on part dans un engin incendie, nous devons être six pour notre sécurité et celle de la population. Notre direction souhaite mettre en place un dispositif qui différencie les types de feux et ainsi mobiliser moins de personnel, quatre au lieu de six. Or pour nous, un feu est un feu. On ne sait pas à l'avance ce qui va se passer.

Nicolas Fricoteaux :

En 2016, sept postes ont été gelés. On évoque effectivement le chiffre de 23, mais à l'horizon 2019. Nous avons réajusté les besoins de personnels en fonction de l'activité de chaque centre, de la population. Avant, à certaines périodes de l'année, ils étaient en surnombre et inversement. Aujourd'hui, nous avons lissé la présence des pompiers sur

toute l'année, ils sont à effectif stable et suffisant.

Concernant la mobilisation sur les incendies, les affirmations de la CGT ne sont pas exactes. Pour les feux en intérieur, qu'ils soient de téléviseur ou de cheminée, six pompiers sont mobilisés, ou deux équipages de quatre.

En revanche, quand on parle de feux en extérieur, de poubelles comme ils en font toutes les nuits alors là oui, à quatre, c'est suffisant. Je ne conçois pas de mobiliser plus de pompiers au prétexte qu'ils sont de garde. Ils peuvent être appelés sur une autre intervention.

2 LE MATÉRIEL

Parmi les revendications des pompiers, un matériel de protection individuel qui serait obsolète ou des équipements manquants, comme des téléphones portables pour transmettre les bilans.

Hervé Moncourtois :

Prenons l'exemple du matériel respiratoire, ces bouteilles d'air utilisées lors des incendies. Il en va de notre protection individuelle. Lors du dernier contrôle, elles ont été jugées obsolètes et vétustes. Même si elles sont toujours opérationnelles, il existe des équipements moins lourds, plus ergonomiques pour notre confort de travail.

Je regrette également le refus du conseil d'administration du Sdis d'équiper les pompiers de téléphones portables. Nous utilisons nos téléphones personnels pour transmettre nos bilans. 5 000 euros auraient été suffisants pour équiper tout le département.

Nicolas Fricoteaux :

Ces fameuses bouteilles sont contrôlées chaque jour en interne et une fois par an par un organisme extérieur agréé. Même si le matériel est ancien, il permet de travailler dans des conditions de sécurité optimales. S'il y avait le moindre risque, il serait réformé.

Par ailleurs, je conteste l'existence du moindre rapport jugeant ces bouteilles « obsolètes ». Si elles doivent être renouvelées dans les années qui viennent, elles le seront. La sécurité du personnel est notre priorité.

D'autre part, ils n'ont pas besoin de téléphones pour la simple raison qu'ils ont la radio. Ce moyen de communication est beaucoup plus sécurisé car toute la conversation est enregistrée, cela les protège s'il y a le moindre contentieux.

3 DES INTERVENTIONS PRIVANTES

Assèchement de locaux, dépannage d'ascenseurs, destruction de nid de guêpes sont désormais facturés.

Hervé Moncourtois :

Nous sommes farouchement opposés à cette facturation. Vous rendez compte de l'image que nous avons auprès des gens à qui nous présentons une facture avant toute intervention ? Nous sommes aussi scandalisés que des recours gracieux, formulés par des personnes en difficultés financières, aient été rejetés.

Nicolas Fricoteaux :

Évidemment, quand il y a une notion d'urgence comme une personne qui fait un malaise dans un ascenseur en panne, nous intervenons gratuitement. En revanche, si c'est juste une panne, ce n'est pas notre rôle, ce n'est pas à la collectivité de supporter ce coût. Il y a des sociétés privées pour assurer ce service. Par ailleurs, quand les pompiers font ce type d'intervention, leur présence peut manquer sur une « vraie » urgence.

Je confirme que toutes les demandes de recours gracieux sont rejetées car le conseil d'administrations du Sdis n'a pas en sa possession les éléments permettant de juger de la situation d'une personne. Nous adressons le dossier aux services sociaux qui, eux, sont en mesure d'analyser le bien-fondé de la demande. Concernant les secours à personnes, il n'y a pas l'esquisse d'un projet de faire payer quoi que ce soit. ■ LUDIE LIBERTE

30/11

AISNE

Les produits du terroir à l'honneur

Le Département édite une publication consacrée au monde agricole axonais, « C'est bon pour nous ! », mettant à l'honneur des initiatives qui participent au développement de ses territoires. Deux temps forts ponctueront cette distribution : la mise en ligne d'un dispositif de recensement des distributeurs automatiques de produits locaux sur www.aisne.com, la visite du président Nicolas Fricoteaux ce jeudi dans une exploitation à Montloué.

Du transport collectif privé

SOISSONS Un entrepreneur a créé une société de transport privée à Gouraud.

L'ESSENTIEL

- Un entrepreneur soissonnais, expérimenté dans le transport collectif, va lancer une société qui s'appelle le petit voyageur, à la pépinière d'entreprises du parc Gouraud.
- Il vient de recevoir son véhicule marqué du logo LPV, son activité va commencer dans quelques semaines.
- Il cible une clientèle essentiellement haut de gamme, des chefs d'entreprise notamment.

pour la société de transport Les petites coccinelles. Celle-ci fait aussi du transport collectif privé, depuis presque trois ans. Il pense se démarquer des Petites coccinelles en ciblant une clientèle plus haut de gamme, « majoritairement des chefs d'entreprise. La branche VIP n'existe pas. » Il estime que la demande croît, à Soissons. « C'est une ville qui se développe. À Gouraud, le secteur restauration se développe, il y a de plus en plus de spectacles à la Cité de la musique et il va bientôt y avoir un espace de co-working à la pépinière d'entreprises. »

« Je ne veux pas d'histoires avec les taxis. J'essaie de répondre à une demande plus large »

Bruno Fournier, créateur de la société

Ce n'est ni un taxi ni tout à fait un minibus. C'est plutôt une camionnette qui compte sept places, mais haut de gamme, « l'équivalent d'une classe E » : noir éclatant, vitres teintées, sièges tout confort... il y a même des prises électriques 12 volts. Bruno Fournier est le créateur et pour le moment le seul employé de la société « Le petit voyageur », immatriculée depuis peu au registre du commerce. L'entrepreneur soissonnais est installé au parc Gouraud, à la pépinière d'entreprises. Il proposera des trajets à Soissons et aux alentours.

SI SUCCÈS IL Y A, UN DEUXIÈME VÉHICULE ET UNE EMBAUCHE

Âgé de 43 ans, Bruno Fournier a une longue carrière dans ce secteur d'activité. Il a été employé pendant 15 ans dans une entreprise de transport d'ambulances. Avant Le petit voyageur et une période de chômage, il travaillait

Dans un deuxième temps, il envisage de faire des trajets pour des personnes à mobilité réduite. Bruno Fournier souhaite aussi créer un trajet régulier entre la cité du Vase et l'aéroport de Roissy. « J'interrogerai d'abord les gens pour fixer des horaires réguliers. » On le verra bientôt circuler dans les rues de Soissons. L'entrepreneur espère commencer son activité courant décembre. « Je n'attends que le feu vert de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) », explique-t-il. Si l'entreprise fonctionne bien, il investira dans un deuxième véhicule un peu plus grand et embauchera un



Bruno Fournier a créé sa société à Gouraud mais sera disponible pour tous trajets à Soissons et aux alentours. Photo Jean-Marc Champagne

conducteur. Va-t-il faire de la concurrence aux taxis ? Oui, selon ceux-ci (voir encadré). « Je ne veux pas d'histoire avec eux », se défend Bruno Fournier

qui pense avoir un certain nombre de différences avec eux. « J'essaie de répondre à une demande plus large », explique l'entrepreneur. Il ne stationnera pas à

un endroit précis, comme la gare. « Et mes tarifs seront fixes. » Il dit aussi qu'il sera plus disponible aux périodes nocturnes. ■ ANAIS GERBAUD

« C'EST DE LA CONCURRENCE DÉLOYALE »

Il y a quelques semaines, un chauffeur de véhicule de transport avec chauffeur (VTC) commençait son activité dans la cité du Vase. Le concept est différent : le chauffeur ne circule que sur réservation préalable du client. Mais pour les conducteurs de taxi, avec cette nouvelle société, c'en est trop. « Encore une fois, c'est de la concurrence déloyale par rapport à ce que l'on

doit payer », réagit un chauffeur de taxi soissonnais. Ils sont une vingtaine dans la cité de Clovis : il pense que c'est déjà beaucoup. « Il y a aussi le Cœur de ville (transport en minibus public, NDLR). On en pâtit, on a moins de courses », remarque le conducteur. « Mais nous ne sommes pas surpris de cette nouvelle concurrence », lâche-t-il, fataliste.

Le canal Seine-Nord enfin à flot ?

HAUTS-DE-FRANCE L'État et les collectivités sont parvenus à un accord sur le protocole de financement du canal Seine-Nord. Les Hauts-de-France mettent une rallonge de 50 M€.

UN PROJET À 4,5 MILLIARDS

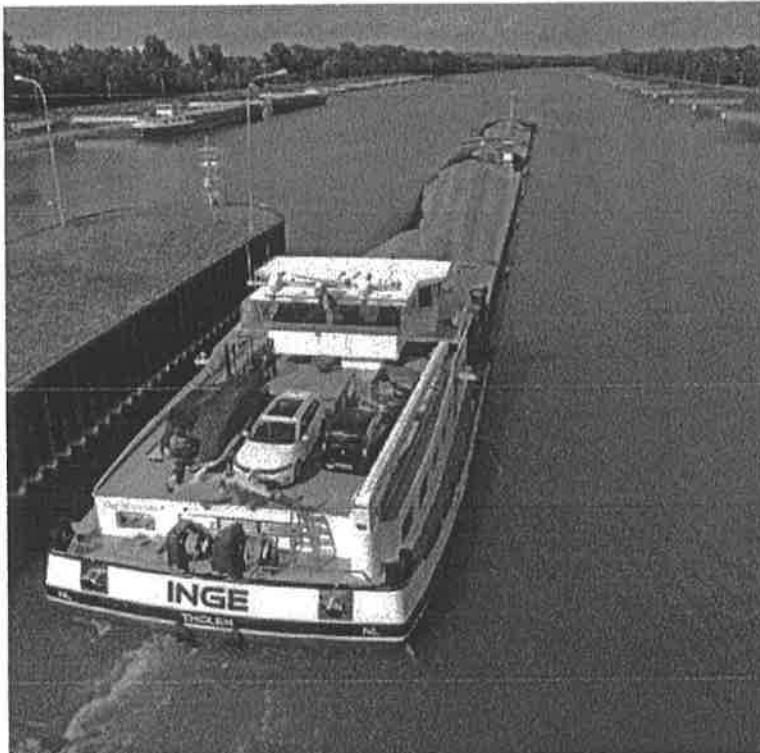
- Le coût total de l'ouvrage reste chiffré à 4,5 Mds d'euros
- Participeront au financement : l'Union Européenne : 1,8 Mds d'euros, l'État, 1 Md d'euros, les collectivités, 1 Md d'euros.
- Les Régions Hauts-de-France et Ile-de-France mettront respectivement 352 M d'euros et 110 M d'euros.
- Le reste proviendra de quatre Départements : Le Nord, avec 200 M d'euros, le Pas-de-Calais avec 130 M d'euros, la Somme, avec 70 M d'euros et l'Oise avec 100 M d'euros.
- L'État et les collectivités garantiront conjointement un emprunt de 700 M d'euros.

À vu des innombrables annonces du même tonneau survenues au cours des 10 dernières années, on se gardera de crier victoire. Certitude néanmoins : le projet Seine-Nord Europe a franchi lundi soir une nouvelle étape cruciale sur la longue voie qui mène de Dunkerque à Gennevilliers, avec l'accord définitif survenu entre l'État et les collectivités territoriales (deux régions et quatre départements) sur le protocole de financement.

Traduction en chiffre : la Région Ile-de-France mettra 110 M€ dans le tuyau (Jean-Paul Huchon en son temps en avait promis 210), celle des Hauts-de-France acceptant de son côté de payer une rallonge de 50 M€ ce qui portera sa participation totale à 352 M€, moyennant l'octroi d'un siège supplémentaire au conseil de surveillance de la société de projet. En contrepartie, l'État a accepté d'aménager à ses frais les bords d'eau (les quais) des quatre plateformes multimodales prévues sur le tracé à Marquion (62), Péronne, Nesles et Noyon (voir ci-contre). Son engagement, jusqu'ici, ne portait que sur deux plateformes.

QUI PAIERA POUR LES PLATEFORMES ?

Incontestablement une des bonnes nouvelles du jour, sachant les incertitudes qui planaient – et qui planent toujours – sur ces plateformes. Des infrastructures connexes, hors projet, mais sans lesquelles ce dernier ne présente

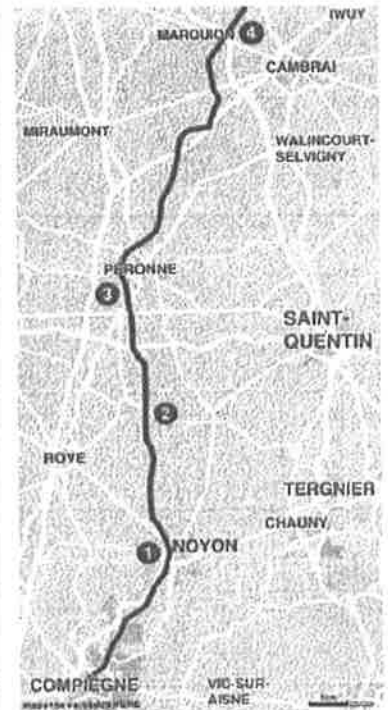


La Région espère que le canal deviendra un vecteur de la construction du Grand Paris, avec l'acheminement des matériaux.

qu'un intérêt relatif puisque c'est autour de ces plateformes multimodales qu'est censée se développer l'activité économique générée par le canal. Granulats, céréales, industries agroalimentaires, transport combiné... Les opportunités

sont considérables. Reste à les concrétiser. Et c'est là que subsistent des inconnues. Pour qu'il y ait de l'activité, il faut des infrastructures ; terrassements, équipements, routes d'accès, raccordements ferroviaires... Qui paiera la

facture ? Mystère pour l'instant. En théorie, les collectivités. Autrement dit, les Départements et les intercommunalités ; hélas on connaît l'état de leurs finances. La Région, très volontaire – on lui doit incontestablement le déblocage du



Le projet comporte quatre plateformes, à Marquion (4) dans le Pas-de-Calais, Péronne (3), Nesles (2) et Noyon (1). C'est là que devrait se développer l'activité économique autour du canal.

VERS UN LANCEMENT DES TRAVAUX DANS LES SIX MOIS ?

Si l'on écoute Gérard Darmanin, le vice-président LR de la région chargé des transports, il suffit à présent de s'en remettre au calendrier. La signature de l'accord sur le protocole de financement survenue lundi soir ouvre la porte au décret qui actera, avant le 31 décembre, la création de la société de projet. S'ensuivront les nominations des représentants des collectivités et de l'État au conseil de surveillance, VNF (Voies Navigables de France) lançant parallèlement les appels d'offres. « Raisonnablement, on peut envisager un lancement des travaux dans le premier semestre 2017 », précise Gérard Darmanin. Côté coûts, tout aurait été bordé par l'accord du 28 novembre. Prudents, les acteurs ont retenu un taux d'inflation de 1,5 %, bien au-delà du taux réel actuel. Ils ont aussi provision-

né 700 millions d'euros pour les aléas de chantier. « C'est plus de 10 % du coût, ce qui est totalement hors normes », explique Gérard Darmanin qui est persuadé que les appels d'offres permettront, grâce à la concurrence, d'obtenir des coûts nettement inférieurs à ceux envisagés. Une façon de balayer de la main les objections de Bercy qui redoute une dérive des coûts : « Le modèle de Bercy c'est les lignes TGV. Sur un canal, il n'y a pas du tout les mêmes contraintes, notamment en termes d'expropriations ou de sécurité des voyageurs... » L'avenir dira s'il est dans le vrai. Sachant qu'on n'a plus creusé de canal à grand gabarit en France depuis les années soixante-dix et qu'aux problèmes de LGV, se substituent ici ceux liés à l'étanchéité, à l'alimentation en eau.

dossier – ne désespère pas d'y associer des investisseurs privés. D'ailleurs elle travaille de concert avec la Caisse des dépôts et consignations (CDC) à un modèle de gouvernance qu'elle souhaite décentralisée, chacune des plateformes devant fonctionner en mode autonome. « Ceci afin de leur laisser la possibilité d'avancer à leur rythme », indique Gérard Darmanin, le vice-président de la Région chargé des transports, conscient que Rome ne s'est pas faite en un jour.

La réunion de lundi au ministère des Transports lève-t-elle toutes les hypothèques qui pèsent sur le projet ? On voudrait le croire. Mais les précédents incitent à la prudence. Promettre de l'argent est une chose ; l'avoir en caisse en est une autre. Suite donc, au prochain épisode. ■ PHILIPPE FLUCKIGER

SOCIÉTÉ

Salle polémique à la mairie FN

VILLERS-COTTERÊTS La Ligue des droits de l'Homme voulait obtenir une salle. La mairie FN lui a répondu d'accord, pour 1662 euros. L'association crie au scandale. La mairie invoque une irrégularité de forme.

Une décision discriminatoire », dénonce la Ligue des Droits de l'Homme. « L'application d'une même règle pour tous », répond le maire. Régulière des polémiques, la mairie de Villers-Cotterêts, la seule détenue par le Front national en Picardie, va pouvoir en accrocher une de plus à son tableau.

Le 6 novembre dernier, la ligue des droits de l'Homme (LDH) a demandé une salle municipale pour les besoins d'une conférence-débat prévue le 10 décembre, sur le « droit à la santé ». Un thème jugé d'actualité par la ligue dans une région de « déserts médicaux ». Le 17 novembre, la mairie a accepté... mais au prix de 1662 euros. « Un montant exorbitant, pour une réunion avec 50 à 60 personnes », s'est plaint auprès du maire, puis par communiqué, l'association « à but non lucratif ». Qui a donc retiré sa requête.

LE TARIF POUR LES EXTÉRIEURS

« C'est le tarif voté pour les demandes "hors commune". Il était déjà appliqué par la majorité précédente issue d'une famille politique différente », rétorque Franck Briffaut. Dont les services sont restés à une considération formelle dans l'instruction de la demande.

Si la lettre spécifiait bien que la demande émanait de la LDH Picardie et de la section LDH de Villers-Cotterêts, le document ne portait l'en-tête et la signature que du comité régional domicilié à Roye (Somme). Un argument non recevable, juge Chantal Bonivar, la se-



Élu en 2014, Franck Briffaut, le maire (FN) de Villers-Cotterêts, n'en est pas à sa première décision contestée. (photo d'archives)

crétaire régionale de la ligue, à l'appui d'ailleurs d'un précédent.

« Il n'y a aucune raison qu'on réserve à la LDH un traitement de faveur. Eux ne se gênent pas avec nous »

Franck Briffaut (FN)

En septembre 2014, la LDH de Picardie et de Villers-Cotterêts avait obtenu de la mairie de Villers-Cotterêts une salle, pour un même

type de conférence-débat, sur la « commémoration de 14-18 ». Et ce gratuitement. « Une pratique courante dans les municipalités qui participent au débat démocratique et au vivre-ensemble », rappelle la militante. Seule différence, la lettre de demande avait été co-signée à la fois par la représentante régionale et son homologue locale de l'association.

« À l'époque, il ne voulait pas encore apparaître autoritaire », retient surtout la « ligueuse ». « C'est un correspondant local qui nous avait démarchés. Si nous l'avons accepté ainsi la première fois, c'était bien la

preuve que nous n'avons pas d'a priori », rebondit le maire, avant de se faire plus mordant. « Il n'y a aucune raison qu'on réserve à la LDH un traitement de faveur. Eux ne se gênent pas avec nous. La prochaine fois, ils n'auront qu'à réactiver leur section locale. » Et ainsi adresser à l'avenir les demandes dans la forme attendue à la mairie. Cette énième polémique illustre en tout cas l'inimitié qui règne entre le parti frontiste et la LDH, d'ailleurs couchée noir sur blanc dans le manuel de l'élu municipal FN. Le document édité en 2014, avant que le FN ne remporte plusieurs

DES PRÉCÉDENTS...

• **Mai 2014** : Franck Briffaut, le maire (FN) boycotte la commémoration de l'abolition de l'esclavage, de même qu'en 2015.

• **Septembre 2015** : les livrets de l'expo « La montée des Eaux », comportant une œuvre symbolisant « la montée de l'extrême droite », sont retirés

• **Décembre 2015** : une élue FN recommande (sur Facebook) « verser du sang de porc » sur les déchus de la nationalité française. En octobre dernier, Franck Briffaut se plaçait en contradiction avec le FN, déclarant n'avoir rien à redire à l'accueil de 30 migrants dans sa ville.

• **Juin 2016** : le groupe « Gabriel Saglio et les Vieilles Pies », censé jouer à la fête de la musique, refuse de signer une charte de « neutralité politique » imposée par la mairie ; son leader est membre de la CIMADE, qui milite pour la cause des migrants.

villes, enjoint de voter « contre toutes subventions à des associations politisées (LICRA, MRAP, LDH, SOS Racisme...). Des « officines » taxées de mener « une lutte hystérique contre le mouvement national ». D'autres municipalités se montrent moins vindicatives. Coyolle par exemple, à 5 km de Villers-Cotterêts, a accepté de reloger la réunion de la LDH, maintenue au 10 décembre (20h30). La Ligue a prévu d'y faire témoigner un médecin d'Athènes (en Grèce), sur ses initiatives solidaires « devenus des outils efficaces pour éloigner les populations de l'extrême-droite ». ■ GÉL MALLAN

Une nouvelle sortie d'autoroute ?

SAINTE-ERME La Champagne picarde aimerait créer un nouvel échangeur.

LES FAITS

• **Le projet de réalisation** d'un échangeur à Saint-Erme/Sissonne a été l'objet d'une première analyse en 1977. A l'époque, le coût de l'opération avait paru trop important.

• **De nouvelles études de trafic** ont été menées en juin 2007, à l'initiative de la Champagne picarde. Il était ressorti que « l'échangeur serait déficitaire » et que « les recettes attendues ne couvriraient pas les charges en termes d'investissement et de fonctionnement. »

• **Antoine Lefèvre** avait déposé une question au Sénat à ce sujet en août 2011. A l'époque, Benoist Apparu, alors secrétaire d'Etat auprès de la ministre des transports, avait répondu qu'une nouvelle étude devait être menée.

• **Aujourd'hui, la Champagne picarde** repose la question de la création de cet échangeur dans son Schéma de cohérence territoriale (Scot).

de cohérence territoriale. Alors l'échangeur autoroutier de Saint-Erme/Sissonne finira-t-il par sortir de terre un jour ? Pas sûr...

Une demande récurrente des élus

La question de la création d'un échangeur autoroutier à Saint-Erme avait déjà été évoquée dans les années 1970. Les élus de la Champagne picarde avaient lancé une étude de faisabilité en 2007, puis en 2011... en vain. Avec leur schéma de cohérence territoriale qui imagine la Champagne picarde dans 20 ans, les élus reformulent à nouveau leur souhait d'une création de sortie d'autoroute soit à Sissonne, soit à Saint-Erme. « C'est une demande qui nous paraît légitime, explique Alain Lorain, le président de la Champagne picarde. Notre population est grandissante, nous devons gagner 4 500 habitants supplémentaires d'ici 20 ans. Nous attirons essentiellement des personnes qui travaillent à Reims ou à Laon. Cet échangeur permettrait de renforcer notre attractivité et permettrait également de nous développer économiquement, en attirant de nouvelles entreprises. Entre Laon et Reims, il n'existe que la sortie de Guignicourt. Cette commune se dé-



L'unique sortie d'autoroute entre Laon et Reims, est celle de Guignicourt. Elle se trouve à 23 km de Laon. Jean-Marie Champagne

veloppe fortement, on voit que l'autoroute est un vrai atout pour eux. »

Une demande justifiée pour Antoine Lefèvre

Le sénateur maire de Laon, Antoine Lefèvre, avait déposé une question au Sénat à ce sujet en 2011. « A l'époque, on nous avait opposé l'argument de la trop faible fréquentation qu'aurait cet échangeur et surtout son coût pharaonique. C'est dommage car je trouve ce projet très pertinent pour l'économie et les habitants du territoire. Pour moi, cet échangeur est en effet

toujours d'actualité, et même encore plus, au regard du développement de la Champagne picarde. »

La Sanef pas opposée... si elle ne paie pas

Du côté de la Sanef, l'exploitant de l'autoroute, on se montre intéressé par ce projet. « Ce n'est pas nous qui pouvons décider de la création de cet échangeur, nous ne sommes qu'un concédant de l'Etat. Il faut que les élus déposent une demande directement au Sénat. Nous, nous ne sommes pas contre cette création, au contraire, on sait que l'autoroute est un véritable

aménageur du territoire, un vrai vecteur d'emploi qui crée une forte attractivité. Nous serions heureux de rencontrer les élus pour discuter de ce projet. Après, il faut savoir voir le jour, ce serait à la charge de la collectivité. »

Ale ! C'est là que le bât blesse car pas sûr que la Champagne picarde ait les reins assez solides pour financer un jour ce projet d'échangeur autoroutier qui, on le craint, risque de retourner dans les cartons aussi vite qu'il en est sorti. ■

PÉNÉLOPE ORLAM

On parle de ce projet depuis plus de 40 ans mais il n'a jamais abouti, faute de budget. Aujourd'hui, les élus de la communauté de communes de la Champagne picarde le remettent au goût du jour dans leur schéma

Hollande morne plaine

François Hollande culmine à 17 % de bonnes opinions, selon le baromètre mensuel Odoxa pour la presse régionale, dont notre journal.

UN POINT ET C'EST TOUT

À quoi ou à qui le doit-il ? En un mois, la cote de popularité du chef de l'État a gagné un tout petit point pour passer de 16 à 17 %. François Hollande devra s'en contenter alors que 83 % des Français ne pensent toujours pas qu'il est un bon président. À quelques points près, il en est ainsi depuis le début de l'année 2016 (80 % en février). Pour retrouver un meilleur étiage, il faut remonter à novembre et janvier 2015, au lendemain des attentats de Charlie Hebdo et du Bataclan, quand la popularité du Président culminait à

3 FILLON EN MODE FUSÉE

Interrogés au lendemain de sa victoire à la primaire de la droite et du centre, les sondés créditent François Fillon de 11 points de plus que le mois dernier, ce qui le place presque en tête des personnalités politiques suscitant le plus de soutien ou de sympathie. Il n'est devancé que par Alain Juppé à qui cela fait désormais une belle jambe, du moins au plan national. En tête de ce classement, on notera aussi la présence de Macron, Bayrou, Le Pen, Royal et Mélenchon. Enfin, dans son propre camp, François Fillon fait nettement la différence puisque 88 % des sympathisants de droite (hors FN) le plébiscitent. Ainsi bénéficie-t-il du même niveau d'adhésion que Marine Le Pen au Front national (89 %) où celle-ci, du même coup, perd 4 points. On retiendra enfin que la victoire de l'ancien Premier ministre ravit 84 % des sympathisants de droite et effraie 79 % des sympathisants de gauche. Mais surtout, le plus intéressant est le niveau de satisfaction des sympathisants FN dont 46 % (1) se disent très ou plutôt satisfaits de l'investiture de François Fillon. Lequel se classe en 4^e position des personnalités préférées au FN, derrière Mmes Le Pen, tante et nièce et Florian Philippot.



Grâce à sa victoire à la primaire de la droite et du centre, François Fillon a gagné 11 points de popularité en un mois

31 et 32 %. Depuis, même la terrible hécatombe de Nice n'a pas provoqué un tel regain. Seule consolation, le niveau des sympathisants de gauche qui approuvent son action ne change pas (38 %). Il se trouve même des sympathisants de droite (2 %) et du FN (4 %) pour manifester la même indulgence. Un mystère...

2 VALLS SE MAINTIENT À GAUCHE

S'il gagne trois points en un mois pour atteindre 31 % de bonnes opinions, le Premier ministre notera surtout qu'il garde le cap à gauche. Certes, 46 % d'approbation dans son propre camp, cela n'a rien d'extraordinaire, mais Valls peut toujours se dire qu'il s'agit d'une bonne base de départ, au cas où... Pour lui, l'autre satisfaction est qu'il est un peu moins mal aimé que le Président par les sympathisants de droite et d'extrême droite, puisque 27 % des premiers trouvent qu'il est un bon Premier ministre et 12 % pour les seconds. Globalement d'ailleurs, Manuel Valls gagne 3 à 4 points aussi bien à gauche qu'à droite (hors FN).

5 SARKOZY OUT

Nicolas Sarkozy et Alain Juppé doivent-ils encore tenir un rôle politique ? 79 % des sondés répondent « non » pour le premier et 57 % pour le second. Surtout, ils sont 61 % à penser de même chez les sympathisants de droite à propos de Sarkozy, alors que seuls 43 % de ces sympathisants souhaitent que Juppé se retire. Petite consolation pour l'ancien chef de l'État : 33 % des sympathisants FN souhaitent le voir jouer un rôle à l'avenir.

GILLES GRANDJEAN

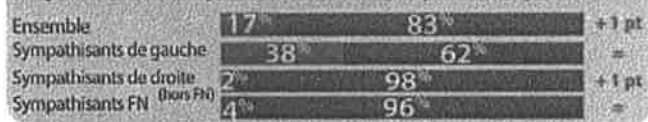
BAROMÈTRE POLITIQUE NOVEMBRE 2016



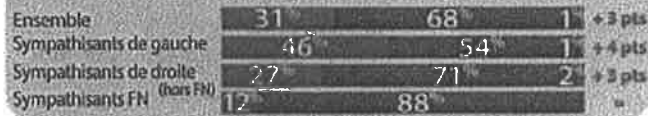
Diriez-vous que François Hollande est un bon président de la République ?



Popularité de François Hollande selon la proximité partisane



Diriez-vous que Manuel Valls est un bon Premier ministre ?



Palmarès de l'adhésion

Les personnalités politiques suscitant le plus de soutien ou de sympathie

Rang	Personnalité	Adhésion	Evolution	
1	Alain Juppé	11%	37%	-5
2	François Fillon	17%	37%	+11
3	Emmanuel Macron	8%	35%	+1
4	François Bayrou	3%	37%	-2
5	Marine Le Pen	13%	26%	-2
6	Ségolène Royal	4%	26%	+2
7	Jean-Luc Mélenchon	8%	25%	-1
8	Christiane Taubira	8%	25%	+1
9	Nathalie Kosciusko-Morizet	4%	25%	+1
10	Arnaud Montebourg	4%	24%	-1
11	Martine Aubry	8%	24%	=
12	Bruno Le Maire	3%	23%	4
13	Manon Maréchal-Le Pen	9%	23%	-1
14	Nicolas Sarkozy	8%	23%	=
15	Bernard Cazeneuve	4%	20%	=
16	Majat Vallaud-Belkacem	4%	19%	-1
17	Benoît Hamon	4%	18%	+2
18	François Baroin	5%	18%	+2
19	Xavier Bertrand	4%	18%	/
20	Laurent Wauquiez	3%	17%	/
21	Jean-Marc Ayrault	2%	14%	+1
22	Valérie Pécresse	3%	14%	/
23	Florian Philippot	4%	14%	/
24	Jean-Frédéric Poisson	1%	11%	+1

Vous la soutenez / Vous éprouvez de la sympathie plus ou elle

Palmarès du rejet

Les personnalités politiques suscitant le plus de rejet

Rang	Personnalité	Rejet	Evolution
1	Jean-François Copé	54%	+1
2	Manon Maréchal-Le Pen	53%	-2
3	Martine Le Pen	53%	=
4	Nicolas Sarkozy	52%	=
5	Florian Philippot	52%	-3
6	Christiane Taubira	48%	/
7	Majat Vallaud-Belkacem	47%	-2
8	Jean-Frédéric Poisson	43%	+10
9	Jean-Luc Mélenchon	42%	+1
10	Ségolène Royal	41%	+1
11	Martine Aubry	40%	-4
12	Michel Sapin	38%	=
13	Valérie Pécresse	37%	/
14	Jean-Marc Ayrault	35%	-4
15	Laurent Wauquiez	33%	/
16	Jean-Jacques Urvoas	33%	/
17	Bernard Cazeneuve	33%	=
18	Benoît Hamon	33%	=
19	François Fillon	32%	+1
20	Xavier Bertrand	32%	/
21	Bruno Le Maire	32%	+5
22	Yannick Jadot	31%	/
23	François Baroin	31%	+1
24	Nathalie Kosciusko-Morizet	31%	-1

Vous la rejetez

Sondage réalisé par ODOXA pour LEJOURNAL

Cette enquête a été réalisée sur Internet les 28 et 29 novembre 2016 auprès d'un échantillon de 965 Français choisis selon la méthode des quotas (sexe, âge, profession, région).

POLITIQUE

Cambadélis propose de rétablir le service militaire

Le premier secrétaire du PS Jean-Christophe Cambadélis a proposé hier de rétablir le service militaire. « Alors que la France se trouve confrontée à un défi lourd et durable, les conditions requises par la loi pour rétablir la conscription semblent pour la première fois depuis vingt ans réunies », a déclaré M. Cambadélis à Solférino pour présenter le programme du PS.

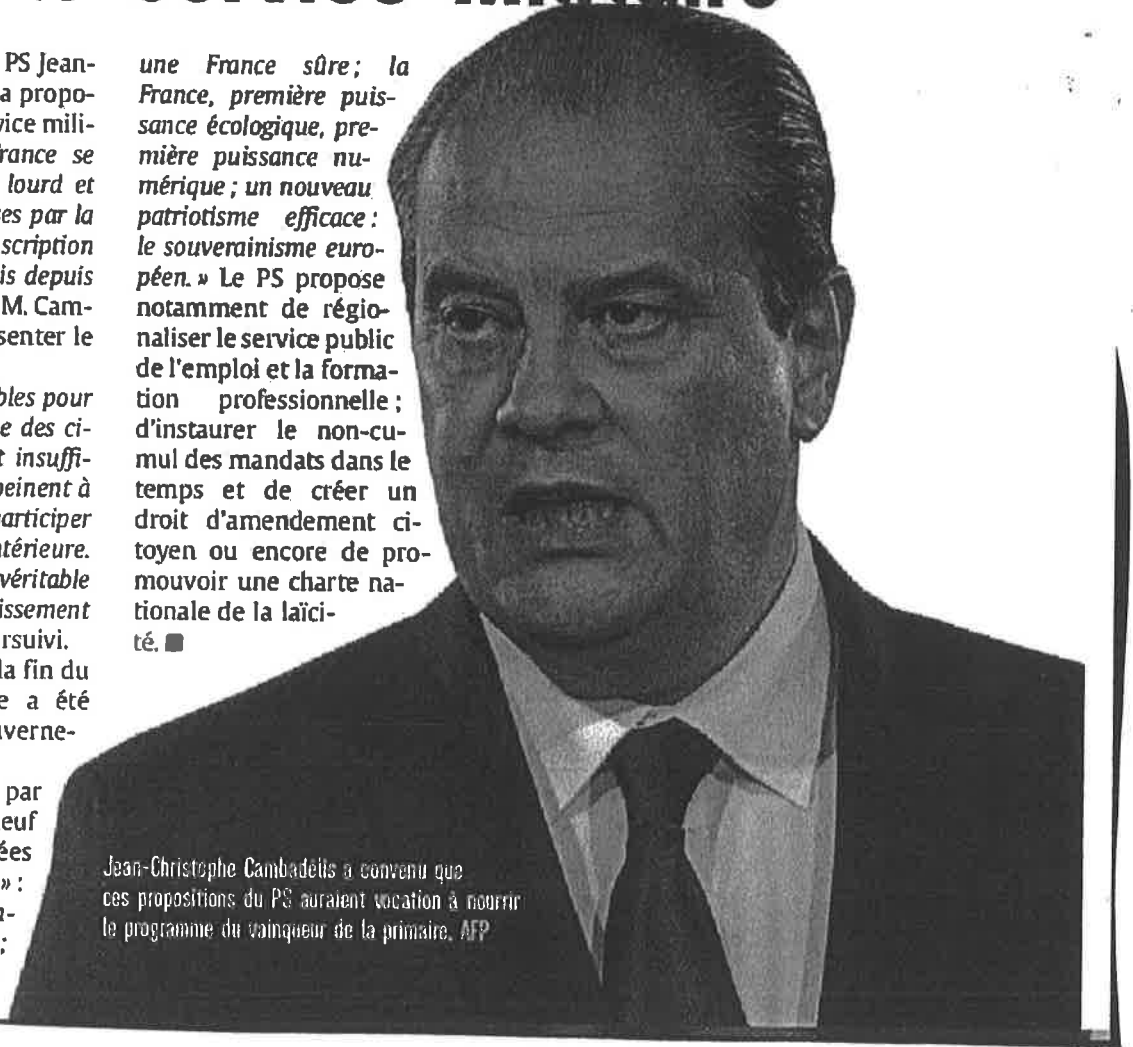
« En effet, les moyens disponibles pour assurer la protection optimale des citoyens s'avèrent notablement insuffisants, tandis que les armées peinent à dégager des effectifs pour participer aux missions de sécurité intérieure. Nous proposons donc une véritable garde nationale par le rétablissement de la conscription », a-t-il poursuivi.

Décidée par Jacques Chirac, la fin du service militaire obligatoire a été mise en œuvre par le gouvernement Jospin en 1997.

Le premier secrétaire a, par ailleurs, énuméré dix-neuf autres propositions, articulées autour de « cinq idées fortes » : « Le troisième âge de la décentralisation ; casser les castes ; la République pour tous dans

une France sûre ; la France, première puissance écologique, première puissance numérique ; un nouveau patriotisme efficace : le souverainisme européen. » Le PS propose notamment de régionaliser le service public de l'emploi et la formation professionnelle ; d'instaurer le non-cumul des mandats dans le temps et de créer un droit d'amendement citoyen ou encore de promouvoir une charte nationale de la laïcité. ■

Jean-Christophe Cambadélis a convenu que ces propositions du PS auraient vocation à nourrir le programme du vainqueur de la primaire. AFP



Woerth sort de l'organigramme des Républicains

Il s'était empressé de rallier François Fillon au soir du premier tour de la primaire comme tous les sarkozystes. Cela n'a pas suffi pour sauver son poste de secrétaire général du parti Les Républicains.

Éric Woerth, qui avait été placé à ce poste clé par Nicolas Sarkozy en 2015 après sa relaxe dans le dossier Bettencourt, fait les frais de la réorganisation du parti annoncé ce mardi soir par François Fillon.

GÉRALD DARMANIN PREND DU GRADE

Large vainqueur dimanche dernier, le champion de la droite et du centre a désormais tous les droits sur le parti. Lequel n'aura plus de président mais sera dirigé

par Bernard Accoyer avec le titre de secrétaire général repris à Eric Woerth. Bernard Accoyer sera entouré par deux secrétaires adjoints : la filloniste Annie Genevard et Gérard Darmanin ; qui fut directeur de campagne de Sarkozy, et vice-président à la région des Hauts-de-France en charge des transports.

Le député de l'Oise qui avait par ailleurs été nommé responsable du projet du parti perd également cette prérogative.

Parmi les nouveautés, François Fillon a en effet souhaité la création d'un comité politique, qui sera présidé par le patron du Sénat Gérard Larcher, au sein duquel siégeront les candidats à la primaire ou des représentants. ■



Nuls en maths mais forts en explications

L'éditorial
de Sébastien Lacroix

Côté orthographe, nous savions déjà que les petits Français n'étaient pas bons et que leur niveau dégringolait d'année en année. On aurait pu espérer qu'à défaut de savoir écrire ils savaient compter. Patatras, nos dernières illusions s'effondrent avec l'étude TIMSS parue hier et dont les conclusions sont sans appel : que ce soit en maths ou en sciences, les petits Français sont nuls. Seule une poignée, l'élite qui se destine aux classes préparatoires, est dans le haut du peloton mondial. Et, dans ces matières aussi, plus les ministres administrent, plus les réformes réforment, moins les élèves s'élèvent. Il n'empêche, chaque étude déclenche les mêmes réactions indignées. Par une sorte de réflexe pavlovien, Najat Vallaud-Belkacem accuse Fillon. Elle qui ne sait pas ce qu'est une hypoténuse aurait gagné à faire profil bas car, si tous les gouvernements précédents sont coresponsables de cette déroute, elle n'a en

Plus les ministres administrent, plus les réformes réforment, moins les élèves s'élèvent

rien redressé la barre. Et, en stigmatisant les suppressions de postes sous Sarkozy, elle se trompe de cible. Au contraire, l'une des leçons du classement, c'est qu'il n'y a aucune corrélation entre les résultats des élèves et les moyens financiers investis. Inlassablement, la droite se trompe en faisant des économies à courte vue, et la gauche se trompe en faisant des réformes pédagogiques ahurissantes. Les maux sont identifiés, ils nécessitent des remèdes sur un temps long. Or les politiques n'aiment pas le temps long qui n'est pas celui de leurs mandats. Ils préfèrent satisfaire les syndicats, céder aux délires des pédagogues de la rue de Grenelle et bousculer les rythmes scolaires. Ils privilégient le « vivre ensemble » et le tri des déchets, à la lecture et au calcul. Après, le ministère rétorque que, bien sûr, si nous sommes mal classés c'est que les questions posées ne correspondent pas aux programmes. Ce qui est sûr, c'est que, dans la catégorie « réponse à tout », nous sommes au top !

Le dessin de Chaunu

